

Charte RSE

Préambule

Expertise RH est une petite structure à taille humaine, spécialisée dans le conseil en Ressources Humaines, l'orientation, la formation et l'accompagnement des évolutions professionnelles. Psychologues du travail, consultants en Ressources Humaines et formateurs, nous mettons notre expérience et notre connaissance des métiers et du marché du travail au service des personnes et des entreprises.

Notre engagement repose sur des valeurs fondamentales qui nous rassemblent : la confiance, la transparence et le respect. Ces valeurs guident nos actions et nourrissent les relations humaines que nous construisons au fil du temps.

Dans cette continuité, il nous est apparu évident de formaliser notre engagement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Cette charte constitue le socle de nos actions et reflète notre volonté d'agir de manière responsable et cohérente, en lien avec nos convictions et les attentes de nos parties prenantes.

Nos engagements RSE sont structurés autour de trois piliers complémentaires :

- La responsabilité sociale, en plaçant l'humain au cœur de notre activité,
- La responsabilité environnementale, en intégrant la préservation des ressources dans notre fonctionnement,
- La responsabilité économique, en affirmant notre rôle actif dans le développement de notre écosystème local.

Nous considérons cette charte non pas comme un aboutissement, mais comme un point de départ. Elle a vocation à évoluer régulièrement, au gré des réflexions collectives et des bonnes pratiques que nous continuerons d'identifier, expérimenter et partager dans une dynamique d'amélioration continue.

Un suivi régulier est mis en place grâce à des audits de nos différentes agences et le suivi d'indicateurs internes.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- **Consommation d'énergie** : Nous optimisons la consommation d'énergie et d'eau dans nos locaux en adoptant des pratiques responsables et en privilégiant des équipements à faible consommation.
- **Achats responsables** : Nous privilégions les achats de produits durables, éthiques et respectueux de l'environnement, en favorisant les fournisseurs locaux et les matériaux recyclables ou écologiques.
- **Réduction des impressions** : Nous mettons en place des actions visant à réduire la consommation de papier, en favorisant la dématérialisation et la gestion numérique des documents.

- **Gestion des déchets** : Nous appliquons un tri sélectif rigoureux pour réduire notre impact environnemental et nous veillons à la gestion responsable des déchets dans nos bureaux.
- **Aide à la mobilité** : Nous encourageons la mobilité durable en offrant la possibilité de louer des vélos pour favoriser les trajets écoresponsables de nos intérimaires et nous optons au maximum pour des véhicules écologiques.
- **Sobriété numérique** : Nous adoptons des pratiques numériques responsables pour limiter notre empreinte environnementale. Cela inclut la préférence pour les messageries instantanées plutôt que les mails pour les échanges internes, la réduction des envois en copie, la limitation des pièces jointes volumineuses, ainsi que le nettoyage régulier des boîtes mails et des corbeilles électroniques.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

- **Inclusion et égalité des chances** : Nous nous engageons à garantir une politique de recrutement inclusive, sans discrimination, et à favoriser l'égalité des chances pour tous nos collaborateurs et candidats.
- **Egalité professionnelle femmes / hommes** : Nous nous engageons à garantir un traitement équitable entre les femmes et les hommes, à tous les niveaux de l'entreprise. Nous veillons à l'équité des salaires, à l'accès équitable à la formation et aux possibilités d'évolution.
- **Qualité de vie au travail** : Nous offrons un environnement de travail flexible et épanouissant : semaine de 4,5 jours, respect du droit à la déconnexion et formation aux gestes et postures pour le bien-être des collaborateurs.
- **Espace de travail ergonomique** : Des équipements ergonomiques tels que des souris adaptées, des ballons de bureau pour améliorer la posture et des bureaux avec double écran pour optimiser la productivité.
- **Mobilité interne et perspectives d'évolution** : Nous encourageons la mobilité interne et offrons des perspectives d'évolution professionnelle claires, afin que nos collaborateurs puissent évoluer au sein de l'entreprise selon leurs aspirations et compétences.
- **Plan de formation personnalisé** : Chaque salarié bénéficie d'un plan de formation individualisé pour favoriser son développement professionnel et ses ambitions de carrière, avec des formations adaptées à ses besoins et projets.
- **Accompagnement à l'embauche** : Nous proposons un accompagnement complet à nos candidats et intérimaires : Aide à la rédaction et à la mise à jour du CV pour optimiser les candidatures et coaching personnalisé pour se préparer aux entretiens d'embauche, afin de maximiser les chances de succès.
- **Action communautaire** : Chaque collaborateur bénéficie de 2 demi-journées par an pour participer à des actions de bénévolat ou de solidarité (ex : don du sang, accompagnement d'associations).
- **Mécénat auprès d'associations** : Nous soutenons des associations locales ou des initiatives sportives à travers des partenariats ou des actions de mécénat.
- **Sensibilisation RSE** : Des temps d'information et de sensibilisation à la RSE sont organisés régulièrement afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans la démarche.
- **Engagement des partenaires** : Nous sensibilisons nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires aux enjeux RSE, et les encourageons à adopter des pratiques responsables,

en leur demandant de respecter un socle minimum de bonnes pratiques éthiques, sociales et environnementales.

- **Lutte contre les discriminations :**

- **Dans le cadre de notre organisation :**

- Former les équipes et la Direction à la lutte contre les discriminations notamment sur les obligations légales, réglementaires et les argumentaires clients.
 - Désigner un référent, spécialement chargé des questions de discrimination dans chacune des agences et mettre en place un comité de veille et de suivi des engagements.
 - Mettre en place une veille interne pour prévenir les pratiques discriminatoires.
 - Participer à la dynamique de groupes de travail mis en place sur le territoire dans le cadre de la lutte contre les discriminations.
 - Rendre compte dans le bilan d'activité annuel des mesures prises pour présenter les actions mises en place et les résultats obtenus.

- **Vis-à-vis des salariés permanents :**

- Mettre à disposition des salariés permanents la présente Charte.
 - Appliquer, dans tous les domaines de la gestion des ressources humaines, des critères objectifs qui permettent de garantir l'égalité de traitement.
 - Permettre la communication du processus de recrutement à tous les candidats.
 - Traiter les doléances de salariés permanents victimes réelles ou supposées d'actes discriminatoires.
 - Soutenir les salariés permanents qui s'opposent à des situations discriminatoires.
 - Inciter les salariés permanents à appliquer les principes prévus par la présente Charte.

- **Vis-à-vis des candidats et des salariés en insertion :**

- Appliquer, dans toutes les étapes de l'accompagnement, des critères objectifs qui permettent de garantir l'égalité de traitement.
 - Informer les personnes accompagnées dans les agences sur le droit à la non-discrimination et les soutenir, le cas échéant, dans leurs démarches.
 - Prendre en compte les situations de discrimination réelle ou supposée subies par les personnes accompagnées.
 - En cas de discrimination avérée, prendre, si nécessaire, les mesures légales afin d'informer ou se saisir les autorités compétentes.

- **Vis-à-vis des clients :**

- Communiquer sur notre engagement dans la lutte contre les discriminations.
 - Informer nos clients des obligations en matière de non-discrimination et intégrer dans les conventions de prestation le respect des obligations de non-discrimination.
 - Prendre uniquement en compte, quelle que soit la formation de la commande, les critères de compétences professionnelles, en veillant à l'information du client en matière d'égalité de traitement et non-discrimination.
 - Alerter, le cas échéant, le client de l'existence de comportements discriminatoires qui perdureraient au sein de son organisation.
 - Suspender la prestation en cas de pratique discriminatoire avérée en dernier recours.

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

- **Soutien à l'économie locale** : Nous privilégions les partenariats avec des acteurs de proximité pour renforcer le tissu économique local.
- **Sobriété budgétaire** : Nous assurons une gestion rigoureuse et responsable de nos ressources pour pérenniser notre activité et les emplois.
- **Achats responsables** : Nous intégrons des critères éthiques et environnementaux dans nos choix de fournisseurs.

Cette charte constitue un engagement collectif. Chaque acteur d'Expertise RH contribue, par ses gestes quotidiens, à construire un modèle d'emploi plus juste, plus responsable et plus durable.

